

Remise des Prix de la Sportivité 2012

Mercredi 13 juin 2012



Dossier de presse

Contact Rectorat :

Laurence Veteau - Tél. : 02 40 37 33 13 – Mél : laurence.veteau@ac-nantes.fr

Luc Pinson - Tél. : 07 77 36 30 60 – Mél : luc.pinson@ac-nantes.fr

Juin 2012

Remise des prix de la Sportivité

le 13 juin 2012 à 15 h 30

au Rectorat de Nantes

Le Comité Régional des Pays de la Loire FFMJS (Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports) a créé en 1999 le « Prix de la Sportivité ».

L'objectif de ce concours est de faire connaître l'importance et la valeur du sport et de l'éducation physique et sportive aux collégiens, à égalité avec le travail scolaire, leur permettant à la fin de la scolarité d'être récompensés.

Le concours s'adresse aux garçons et filles de 3^{ème}, qui par leur **valeur sportive et scolaire**, par leur **loyauté**, leur **esprit d'initiative**, leur **sens de l'équipe**, leur rayonnement, auront témoigné du plus heureux équilibre entre les qualités physiques, intellectuelles, morales et humaines.

Trois critères sont pris en compte dans la sélection des dossiers :

- **la valeur scolaire**, qui inclue les résultats scolaires obtenus pendant la classe de 3^{ème}, les aptitudes de l'élève et la qualité de son travail.
- **la valeur sportive**, qui comprend les résultats sportifs et le niveau de pratique, ainsi que la participation aux activités sportives dans un club ou une association à l'intérieur de l'établissement :
 - résultats obtenus en Éducation Physique et Sportive ;
 - participation à l'Association Sportive et éventuellement les résultats obtenus à l'extérieur de l'établissement.
- **la valeur morale**, qui regroupe les qualités de l'élève dans le domaine de l'initiative, du goût à entreprendre, de la ténacité, de la loyauté, du sens de l'équipe. La participation éventuelle à des activités sociales (prévention routière, secourisme, aide aux personnes handicapées ...) est signalée.

Un partenariat fructueux

Le Rectorat de l'Académie de Nantes ;

La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports des Pays de Loire ;

Le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) ;

Les Unions Nationales du Sport Scolaire (UNSS et UGSEL) ;

La Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports (FFMJS).

Le Crédit Mutuel de Vendée participe également en offrant à chacun des lauréats une entrée au Grand Parc du Puy du Fou.

La remise des prix

L'aboutissement d'une démarche

Pour cette 13^{ème} édition, le concours a été lancé en janvier 2012. Les dossiers, reçus jusqu'en avril, ont été étudiés le 15 mai par un jury de 10 membres composé de représentants des partenaires.

Proportionnellement aux nombres des candidatures reçues, 5 filles et 5 garçons ont été sélectionnés.

Le profil d'un lauréat

Quel que soit son collège (urbain, rural ou zone d'éducation prioritaire) ce garçon ou cette fille de 3^{ème}, est dans **le premier quart de sa classe** pour les résultats scolaires (il en est souvent l'un des meilleurs éléments) ;

Les **activités sportives** pratiquées sont extrêmement **diversifiées** (presque tous les sports individuels et collectifs sont représentés avec parfois des résultats excellents, au niveau régional ou même national) ;

Il est désigné comme un **élément moteur** (capitaine, arbitre ou officiel scolaire) ;

Il participe à **la vie de son établissement** (bureau de l'association sportive, délégué de classe, élu au conseil d'administration du collège...)

Il s'engage dans une **vie citoyenne** (bénévolat, soutien à des activités humanitaires...)

Une récompense significative

En plus de la médaille symbolique du comité régional accompagné de son diplôme les lauréats reçoivent :

- un roman récemment publié,
- deux entrées pour le Futuroscope de Poitiers,
- deux entrées pour le Grand Parc du Puy du Fou,
- un sac de l'académie de Nantes.

La cérémonie : une reconnaissance sociale

La présidence et la présence

- de Monsieur Gérard CHAIX, Recteur de l'académie de Nantes ;
- de Monsieur Michel THOMAS, Directeur Régional des services de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale des Pays de Loire ;
- des Présidents ou Directeur des associations partenaires ;
- de représentants des Directions départementales de la Jeunesse et des Sports et des Directions académiques des Services Départementaux de l'Éducation nationale, apportent à ce moment de fête un éclat qui marquera le souvenir des lauréats.

L'École et le monde sportif : des valeurs partagées

Le Prix de la Sportivité, au delà de la mise à l'honneur des élèves lors d'une cérémonie, est aussi l'occasion de réaffirmer et de mettre en avant **les valeurs communes que l'École et le monde sportif** véhiculent. La fonction éducative et sociale du sport n'est plus à démontrer. Les chefs d'établissement, les enseignants, les inspecteurs pédagogiques, les associations sportives et scolaires (Unss, Ugsel, Usep), les clubs sportifs, les nombreux partenaires, travaillent ensemble pour transmettre aux jeunes enrichissement et épanouissement par les activités physiques, sportives et artistiques.

L'Éducation nationale développe depuis de nombreuses années différentes actions et dispositifs sur la thématique du sport :

- sections sportives scolaires,
- sport de haut niveau,
- accompagnement éducatif des élèves sportifs,
- associations sportives,
- expérimentations sur un nouveau rythme scolaire (« cours le matin, sport l'après-midi »).

Parce que le monde de l'École et celui du Sport défendent les mêmes valeurs, les collaborations s'intensifient. Citons la **Journée du sport scolaire**, déclinée dans l'ensemble des académies (et qui est **programmée le 19 septembre 2012**), ou encore, récemment la signature d'une convention avec la DRJSCS pour l'accueil et le suivi des élèves sportifs de haut niveau.

Plus généralement, la réussite de tous les élèves s'évalue par la réussite scolaire et par leur engagement en faveur du sport.

Le Prix de la Sportivité s'inscrit dans la dynamique du projet de l'académie (cap 2015) : maîtrise du socle commun et des parcours de réussite, égalité des chances et éducation à la citoyenneté.



Liste des lauréats 2012

Vendée

Céline BLANCHET, Collège Saint-Martin, à BENET

Maine-et-Loire

Tom BERTHELOT, Collège Saint-Joseph, à SEGRÉ

Sarthe

Mesay COUTURIER , Collège Henri-Lefevre, à ARNAGE

Loire-Atlantique

Maël CLEMENT, Collège Ville-aux-Roses, à CHATEAUBRIANT

Sacha PENSEC, Collège Eric-Tabarly, à LA BAULE

Matthieu LEROY, Collège Saint-Gabriel, à HAUTE GOULAINÉ

Lisa WITTMANN, Collège Anne-de-Bretagne, à SAINT HERBLAIN

Margaux HASCOET, Collège Eric-Tabarly, à LA BAULE

Noémie LEDUC, Collège Saint-Joseph, à LIGNÉ

Corentin BEAUMAL, Collège Saint-Laurent, à BLAIN

